

Tour du Lac des Graoussettes



Une randonnée proposée par wildoo

Un tour agréable sur les rives du Lac des Grassouettes qui couvre les territoires de trois communes.

Durée	2h 50	Difficulté	Facile
Distance	9,26 km	Retour point de départ	Oui
Dénivelé positif	64 m	Activité	Pédestre
Dénivelé négatif	66 m	Commune	Sérignac-Péboudou (47410)
Point haut	168 m		
Point bas	129 m		



Trace n° 1983313

Description

Stationner au lieu-dit Gardelle, il est possible aussi de se garer dans le village de Sérignac-Péboudou.

(D/A) Traverser le lieu-dit, poursuivre Ouest pour atteindre la D161 au lieu dit la Souque Haute.

(1) À l'intersection, prendre à droite la route de Lauzun. Rejoindre le carrefour marqué par le panneau Quatre Chemins.

(2) Prendre la route à gauche, parvenir au panneau Le Lac. Continuer tout droit en quittant la route pour une piste. Atteindre la rive droite du lac.

(3) S'engager à droite pour longer le Lac des graoussettes par le sentier. Contourner le lac d'abord par une direction Ouest puis Nord et enfin Sud. Atteindre le parking aménagé.

(4) Rester toujours en bordure du lac pour arriver au carrefour du hameau de Lapourcaud.

(5) Poursuivre sur la gauche. Le sentier s'engage ensuite en forêt où il se divise à de nombreuses reprises, plusieurs parcours sont possibles. Rester toujours en forêt en bordure du lac. Parvenir à une clairière, traverser à gauche pour retrouver le carrefour du sentier emprunté à l'aller.

(3) Reprendre le trajet aller pour revenir au parking de Gardelle (D/A).

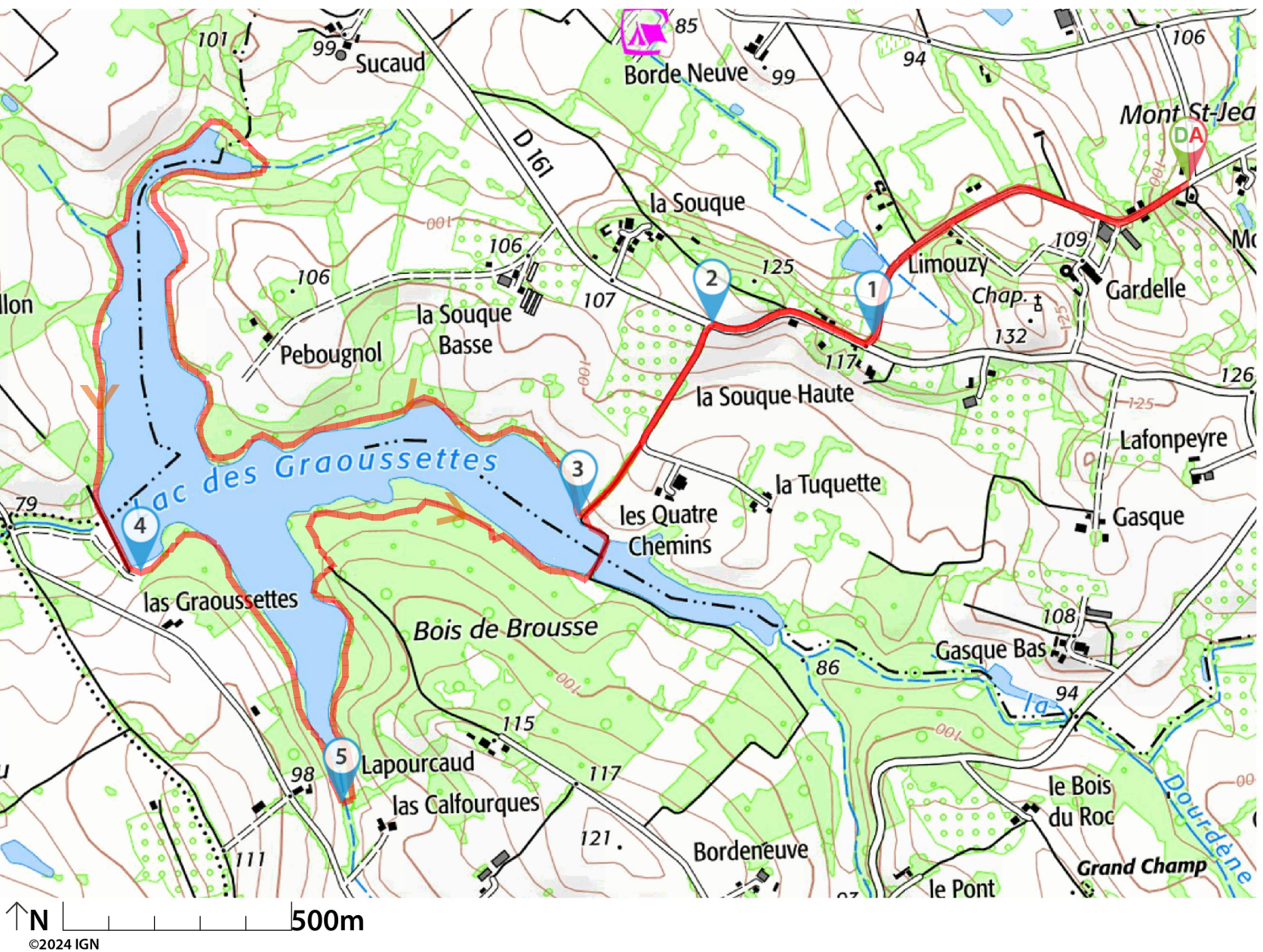
Points de passages

- D/A Stationnement au lieu-dit Gardelle**
N 44.612475° / E 0.532483° - alt. 159 m - km 0
- 1 Route de Lauzun**
N 44.60945° / E 0.523777° - alt. 157 m - km 0.9
- 2 Panneau Quatre Chemins**
N 44.609681° / E 0.519336° - alt. 161 m - km 1.28
- 3 Bord du lac à droite - Lac des Graoussettes**
N 44.605927° / E 0.515644° - alt. 134 m - km 1.79
- 4 Parking Las Graoussette**
N 44.604809° / E 0.503556° - alt. 131 m - km 5.05
- 5 Lapourcaud**
N 44.600276° / E 0.509117° - alt. 133 m - km 5.9
- D/A Stationnement au lieu-dit Gardelle**
N 44.612339° / E 0.532259° - alt. 157 m - km 9.26

Informations pratiques

Donnez-nous votre avis sur <https://www.visorando.com/randonnee-tour-du-lac-des-graoussettes/>

Visorando



Soyez toujours prudent et prévoyant lors d'une randonnée. Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.

Préparation de sa randonnée



BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique. Connaître ses limites et savoir renoncer à poursuivre une randonnée.



CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements, carte numérique ou papier de la randonnée... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



PRÉVENIR

au moins une personne du projet de randonnée.

Comportement pendant la randonnée



RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



GARDER LA MAÎTRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

Qu'il soit privé ou public, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.